



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 MARS 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 mars 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 21 mars 2011

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR
CONTRACTUEL RESPONSABLE DU SERVICE
APPLICATIONS INFORMATIQUES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
21 mars 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Alain BAUDIN - M. Aurélien MANSART - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Michel GENDREAU

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR CONTRACTUEL RESPONSABLE
DU SERVICE APPLICATIONS INFORMATIQUES**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Suite au départ du titulaire du poste de responsable du service applications informatiques en 2009, la procédure de recherche de candidats a été mise en oeuvre. Ce poste comporte des enjeux importants puisqu'il s'agit de manager sept collaborateurs assurant la gestion du système d'information géographique de la ville et du Syndicat des Eaux du Vivier, ainsi que l'exploitation et l'évolution des aspects fonctionnels des progiciels informatiques de la collectivité. Malgré une publicité large, aucune candidature de fonctionnaire n'a pu être retenue.

Aussi, afin de permettre au service d'assurer sa mission, il est proposé de recruter, sous contrat, le responsable du service applications informatiques conformément à l'article 3 alinéa 5 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, pour une durée de 3 ans.

Compte tenu des diplômes et de l'expérience du candidat retenu, il est proposé de rémunérer cet emploi sur la base d'un des échelons de la grille indiciaire des ingénieurs principaux.

Les crédits nécessaires seront imputés au BP 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter le recrutement d'un ingénieur contractuel, responsable du service applications informatiques, pour une durée de 3 ans.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON